

Note d'information : Étude sur les eaux douces ***Comparution de Mathieu Laneuville, PDG de Réseau Environnement***

Depuis maintenant plus de 60 ans, Réseau Environnement se démarque en tant que plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec. Notre association rassemble plus de 2000 spécialistes des domaines public, privé comme académique, œuvrant dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, des changements climatiques et de l'énergie, des sols et des eaux souterraines ainsi que de la biodiversité.

Véritable carrefour d'informations et d'expertises, Réseau Environnement assure l'avancement des technologies et de la science dans une perspective de développement durable, contribuant ainsi à faire du Québec et du Canada des leaders mondiaux en économie verte. En termes de membres, le secteur Eau est le plus grand des cinq secteurs d'activité de Réseau Environnement.

Dans le cadre de notre comparution devant le Comité permanent de l'environnement et développement durable de la Chambre des communes, Réseau Environnement veut mettre l'accent sur trois priorités de longue date pour ses membres :

1. Le sous-financement des services d'eau;
2. Moderniser les installations de traitement des eaux usées;
3. Assurer le succès de l'Agence canadienne de l'eau.

1. Le sous-financement des services d'eau : Éponger notre déficit de maintien d'actifs en infrastructures en eau

Nous ne pouvons nous résigner face à notre déficit de maintien d'actifs en infrastructures en eau, qui s'élève aujourd'hui à 34 milliards de dollars à combler au Québec seulement.

Une meilleure gestion de nos infrastructures en eau est la seule garantie qu'un service de qualité, fiable et durable continuera d'être fourni à l'ensemble de la population à l'avenir, où qu'elle réside. Nous avons le devoir de nous assurer qu'une gestion efficace sur le plan de la ressource, que des entretiens réguliers et, lorsque nécessaire, que des réfections adéquates soient réalisées pour ne pas aggraver des situations problématiques par endroit. Pour plusieurs municipalités, la gestion de l'eau est devenue un enjeu de développement économique. Il va sans dire que répartir les coûts de ces investissements dans le temps devient aussi une question d'équité entre les générations.

Pour l'aider à adopter des politiques cohérentes avec ses objectifs, nous proposons au gouvernement les résultats d'une [étude réalisée au printemps 2021 en collaboration avec HEC Montréal](#). Cette étude économique révèle que d'investir dans la mise à niveau de nos infrastructures en eau serait non seulement bénéfique pour la sauvegarde de notre précieuse ressource, mais bel et bien rentable : **chaque dollar investi en infrastructures en eau pourrait rapporter un retour sur investissement de plus de 1,72\$ à la société**. L'analyse de sensibilité

effectuée par notre équipe de chercheurs démontre par ailleurs la robustesse de ce retour sur investissement pour les infrastructures linéaires et ponctuelles d'eau potable, d'eaux usées comme d'eaux pluviales.

Cette estimation de retour sur l'investissement démontre le bien-fondé de faire des infrastructures en eau une cible prioritaire d'investissement afin de favoriser le développement économique de nos communautés. Rattraper le déficit de maintien d'actifs et améliorer les infrastructures en eau apporteraient de nombreux bénéfices.

Les avantages de mettre nos infrastructures en eau à niveau :

- Amélioration de l'efficacité des opérations associées aux infrastructures en eau et de la qualité du traitement des eaux;
- Réduction des risques de bris de canalisations et d'usines, de fuites et des frais d'exploitation des services d'eau potable;
- Baisse du nombre et des coûts des réparations associées à des dégâts d'eau ou à des déversements d'eaux usées et pluviales pouvant causer des contaminations;
- Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées (par exemple, sur la charge en micropolluants et microplastiques) et réduction du volume des rejets non traités;
- Réduction des impacts sur les écosystèmes en cas de débordement; • Réduction des contaminations par des agents pathogènes ainsi que de la présence de perturbateurs endocriniens dans l'eau potable;
- Baisse conséquente des risques de maladies pour la santé humaine;
- Renforcement de la résilience du réseau face aux risques simultanés d'inondations et de ruptures d'approvisionnement en eau liés aux changements climatiques.

Les investissements en infrastructures en eau s'inscrivent dans les principes d'une économie verte puisqu'ils sont sobres en carbone, visent la protection et l'amélioration de la santé de la population ainsi qu'une gestion saine et efficace de l'eau. En effet, ils nous permettent de minimiser des pertes évitables tout en interceptant des polluants traditionnels et émergents qui se retrouvent dans nos sources d'eau. Rappelons aussi que les infrastructures en eau font partie du patrimoine des municipalités et qu'à ce titre, leur valeur doit être sécurisée.

Les villes et municipalités ont un rôle clé à jouer dans la mise à niveau de nos infrastructures en eau. À ce titre, Réseau Environnement recommande également aux gouvernements de revoir le financement des villes et municipalités afin que leur capacité d'investissement en infrastructures reflète leurs responsabilités en la matière.

2. Assainissement 2.0 : Mettre aux normes et améliorer la performance de nos installations de traitement des eaux usées

Un leadership fort est nécessaire pour mettre en œuvre les actions requises pour mieux assainir les rejets aqueux d'origine anthropique dans nos milieux naturels. Le groupe de travail « Assainissement 2.0 », mis sur pied par Réseau Environnement, est composé d'expertes et d'experts en eau et est chapeauté par un comité directeur. Trois tables de travail traitent

respectivement du volet sur la qualité du milieu, du volet municipal règlementaire et du volet agricole. L'organisme Stratégies Saint-Laurent s'est joint à l'initiative pour coordonner le projet.

Conjointement, nous deux organisations ont mené des consultations avec les gens du milieu de juin à décembre 2020 afin d'identifier les enjeux importants en vue de réussir la modernisation de nos ouvrages municipaux d'assainissement d'eaux usées (OMAEU) ou stations de récupération de ressources de l'eau (StaRRE) au Québec.

Nous attirons aujourd'hui votre attention vers les recommandations des fiches 1 et 3 du [rapport du groupe de travail « Assainissement 2.0 »](#).

Fiche 1 – Bio-surveillance dans les écosystèmes

Recommandations :

- Accroître la recherche et la collaboration entre les gouvernements, les organismes comme les organismes de bassin versant (OBV) 15, les zones d'intervention prioritaire (ZIP) 16 et les tables de concertation régionale (TCR) 17, les chercheurs et chercheuses universitaires et des firmes spécialisées pour une meilleure compréhension et de meilleurs diagnostics de nos écosystèmes aquatiques.
- Développer un modèle conceptuel du Saint-Laurent et de ses tributaires avec les flux massiques de grandes catégories de composés dommageables et des bilans massiques dans l'eau, les sédiments et le vivant. Un tel modèle pourra servir d'outil décisionnel pour orienter la conception des améliorations pour nos StaRRE.
- Cartographier les sites aquatiques en difficulté (écosystèmes dégradés, contamination des sédiments, espèces en péril) et mettre en œuvre des programmes de réhabilitation comme le Great Lakes Restoration Initiative (GLRI) 18 le fait aux États-Unis.
- Assurer une concertation accrue avec les autres paliers gouvernementaux influant sur la qualité des eaux dans le Saint-Laurent.

Fiche 3 - Composés nocifs non normés

Recommandations :

- Compléter rapidement le travail de caractérisation initiale effectué par le MELCCFP et les municipalités sur quelques 350 micropolluants dans les eaux usées municipales au Québec.
- Créer des indices de contamination pour chacune de catégorie de composés pour quantifier ceux-ci dans les eaux usées, les écosystèmes et les biopsies d'espèces sentinelles, incluant des populations humaines à risque. Effectuer par exemple une quantification des composés organohalogénés, plusieurs de ceux-ci constituant à la fois des polluants organiques persistants et des perturbateurs endocriniens.
- Pour les StaRRE associés à des industries, commerces et institutions (ICI) importantes, ajouter des essais de toxicité chronique, à l'aide de bio-essais

appropriés, à la liste des paramètres inclus aux programmes de surveillance de la qualité de l'eau des rivières du Québec et du suivi de l'état du Saint-Laurent afin de permettre une évaluation plus intégratrice de la qualité de l'eau.

- Identifier le seuil de réduction du flux massique d'azote total nécessaire pour protéger et réhabiliter le milieu marin du Saint-Laurent en travaillant en concertation avec les autres juridictions en amont pour réduire cet apport.
- Identifier des objectifs de qualité d'effluents et de réduction de flux massiques pour l'ensemble des composés nocifs non normés. Amorcer un travail de concertation et d'harmonisation avec les autorités des autres juridictions en amont du Québec.
- Lorsque justifié, concevoir, améliorer et mettre en place des systèmes de traitement primaire, secondaire et tertiaire/avancé pour mieux enlever l'ensemble de ces contaminants. Un objectif réaliste est l'enlèvement de 80 % de plusieurs contaminants émergents, comme cela se fait en Suisse (voir fiche B du rapport).

3. Assurer le succès de la nouvelle Agence canadienne de l'eau

Réseau Environnement est un membre actif de la Coalition canadienne pour des eaux saines (ci-après, la Coalition), une coalition ad hoc, non officielle et non partisane formée d'organisations réunies pour défendre la santé des eaux douces et intérieures du Canada. L'Agence canadienne de l'eau désormais créée, la Coalition continue de revendiquer un investissement historique d'un milliard de dollars sur cinq ans dans un plan d'action pour la préservation des eaux douces et intérieures ainsi qu'une refonte de la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, qui n'a pas été mise à jour de façon significative depuis son adoption en 1970.

Conformément à ces revendications communes, Réseau Environnement recommande au gouvernement fédéral d'affecter un financement minimal d'un milliard de dollars sur cinq ans devant notamment servir à amorcer la mise en œuvre des recommandations déposées en 2020 par le Collaboratif Grands Lacs — Saint-Laurent. Ces recommandations sont présentées dans le [Plan d'action 2020-2030 pour la protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent](#).

À propos de Réseau Environnement

Plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec, Réseau Environnement a pour mission de promouvoir des bonnes pratiques et l'innovation en environnement et agit comme catalyseur de solutions innovantes pour une économie verte. Il regroupe des spécialistes des domaines public, privé et académique qui œuvrent dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, des changements climatiques, des sols et eaux souterraines et de la biodiversité.

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499